Image not found or type unknown

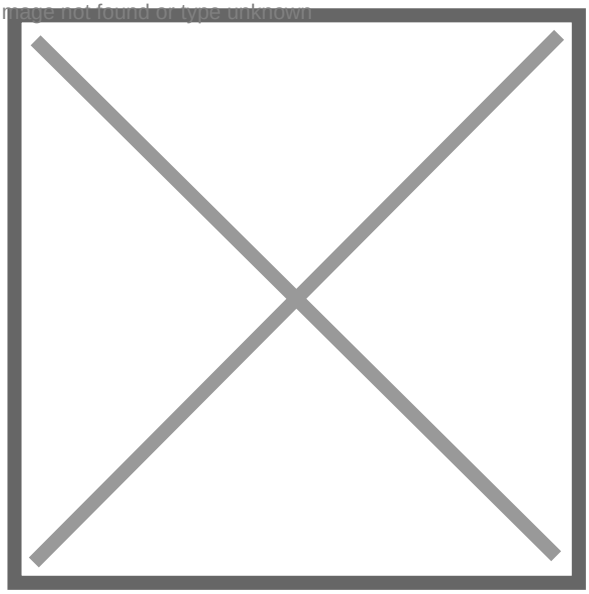

Conseil pour etre regularisé

Par **colby**, le **11/08/2010** à **12:36**

Bonjour,
je viens auprès de vous
avoir quelques conseils et démarche a suivre pour etre
régulariser

voila mon cas
j'ai eu une petite fille avec une femme française, ca tourné un peut mal entre nous
mais j'ai pu reconnaitre ma fille a 5mois de sa naissance,j'ai rétablie le dialogue
avec la mère de ma fille pour l'intérêt de notre enfant, auquel,que je rend visite.
la mère à établi un livret de famille d'où ma reconnaissance à été mentionné et elle ma remis des copie.
nos rapport vont bien,avant je lui remettait en espèce environs 130à150euro,par mois ma fille à 20mois maintenant.
j'achète du linge , de la nourriture que j'apporte à chaque fois que j'y vais voir ma fille. depuis près de 3 mois je fais des mandat cash urgent comme je fait des petit boulot au noir.

j'aimerais vos conseil et démarche à suivre pour constituer un dossier
pour la préfecture

cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés